

**MOTION JEAN-FRANCOIS COSSETTO AU NOM DU GROUPE
“AVANCONS”.**

Développement d'un nouveau plan Directeur
--

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Madame et Messieurs les Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir prendre en considération cette motion concernant l'étude et le projet d'établissement d'un nouveau plan Directeur, répondant aux exigences du Plan Directeur Cantonal.

Cette motion est déposée ce jour conformément à l'article 31 de la Loi sur les communes, lettre b.

Je demande à la Municipalité de présenter un projet de développement d'un nouveau plan Directeur communal.

- **Le plan Directeur doit être repensé et remis au goût du jour. Datant de 1995, il ne tient plus compte de l'évolution de notre population, mais surtout empêche un développement cohérent et maîtrisé de notre village.**
- **Les investissements au coup par coup coûtent chers à la collectivité.**
- **Les zones utilisées sont difficilement remaniables et empêchent le bon développement du village.**
- **De nombreuses mises à l'enquête ont subi des oppositions de la population. C'est certainement le résultat d'une non information et surtout d'une politique peu claire sur le développement global du village. Il est grand temps de redéfinir ce que sera Bex en 2025.**

Je suis à votre disposition pour développer dans les détails cette motion.

Au nom du parti de l'Avançons : Jean-François Cossetto.